

CARPA

CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT

Rapport Annuel

2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3

GLOSSAIRE 4

AVANT-PROPOS 5

A. Organisation et présentation du CARPA 7

I. Organisation du CARPA 9

II- Présentation du CARPA 12

B. Contrats de partenariat signés et en cours d'exécution 15

III. Projet de modernisation du système d'information de la Douane Camerounaise 16

IV. Projet de construction de six (06) immeubles à Okolo - Yaoundé 26

V. Projet de système transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé 32

VI. Projet de réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala 39

VII. Projet de kiosques modernes multifonctions pour la ville de Douala 42

VIII. CONCLUSION 50

GLOSSAIRE

AIR	Acompte d'Impôt sur le Revenu
CARPA	Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
CUD	Communauté Urbaine de Douala
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé
FNE	Fonds National de l'Emploi
HGD	Hôpital Général de Douala
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
PME	Petite et Moyenne Entreprise
RAV	Redevance Audio - Visuelle
PPP	Partenariat Public-Privé
TSR	Taxe Spéciale sur le Revenu
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VRD	Voiries et Réseaux Divers

AVANT-PROPOS



La production du rapport du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de partenariat (CARPA) se fonde sur les dispositions des articles 3 et 5 du Décret du 23 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du CARPA, en tant que moyen d'information, de diffusion et de vulgarisation des contrats de partenariat.

Ce rapport se propose de mener une analyse sur les impacts socio-économiques des différents projets mis en œuvre sous le régime des contrats de partenariat.

A ce titre, il importe de faire observer que les contrats de partenariat étant généralement assis sur des investissements de longue durée, une analyse approfondie et surtout globale des impacts des projets se veut nécessairement graduelle, prenant en considération les activités menées au cours de l'année précédente.

Les impacts socio-économiques qui seront examinés dans le présent rapport permettent de faire le constat de l'importance des projets concernés dans le tissu économique et social, et de l'appropriation progressive du contrat de partenariat par les personnes publiques, signe de la prise de conscience de son effet catalyseur sur les principaux indicateurs de développement. Il s'agit des projets ci-après :

- la modernisation du système informatique de la douane ;
- la construction des immeubles de rapport à Okolo/Yaoundé
- le transport urbain de masse par bus dans la ville de Yaoundé
- la réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala ;
- l'implantation des kiosques urbains multifonctions dans la ville de Douala.

La bonne évolution des deux premiers projets en 2018 sur le terrain, augure d'une mise en exploitation avant le délai contractuel, pour le grand bonheur des bénéficiaires de leurs retombées économiques et sociales. Les 3ème et 4ème projets de la liste ci-dessus poursuivent leur exploitation en 2018, même si quelques difficultés sont relevées dans l'exécution du contrat du système de transport par bus à Yaoundé. Le contrat de partenariat relatif à l'implantation des kiosques urbains multifonctionnels dans la ville de Douala n'a été signé que le 18 décembre 2018. Par conséquent, seules ses données prévisionnelles sont présentées ici.

Le constat du recours progressif au contrat de partenariat par les administrations publiques ne saurait éluder de nombreuses difficultés qui constituent des facteurs inhibiteurs à un véritable envol de ce mode de la commande publique. Le CARPA et sa tutelle, le MINEPAT, en coopération avec la Banque Mondiale, ont entamé des réflexions au cours de l'année 2018 visant à apporter des solutions à ces difficultés, à travers des actions telles que le renforcement des capacités des acteurs des PPP et l'amélioration de la préparation des études de faisabilité.

Puissent donc les analyses contenues dans le présent rapport, réalisées à partir des données des projets, collectées sur le terrain, servir de contribution pour l'inscription du contrat de partenariat comme outil essentiel de participation à l'atteinte de l'objectif d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035.

Dieudonné Bondoma Yokono
Président du CARPA

A. Organisation et présentation du CARPA

CARPA
CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT



Nom : Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat

Statut juridique : Organisme Expert, jouissant d'une autonomie financière

Tutelle : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Siège : Rue de l'URSS, Bastos, Yaoundé, Cameroun
Adresse : BP 33745 – Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 222 21 81 07
Fax : +237 222 21 79 85
Site web : www.ppp-cameroun.cm
Adresse email : info@ppp-cameroun.cm

Mission principale : contribuer par son expertise, à la création, au renouvellement des infrastructures et équipements publics, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du secteur public dans le cadre des projets de grande envergure technique et financière à réaliser à travers un contrat de partenariat.

I. Organisation du CARPA

Pour l'accomplissement de ses missions, le CARPA dispose :

- d'un Président ;
- d'un Comité d'Orientation ;
- d'un Secrétariat Technique.

Le Président est une personnalité de réputation professionnelle établie, nommée par décret présidentiel. Il assure la direction administrative, technique et financière du CARPA.

Le Comité d'Orientation comprend (12) douze membres dont (5) cinq représentants de l'Etat et (7) sept représentants du secteur privé.

Représentants de l'Etat

- Un représentant de la Présidence de la République ;
- Un représentant des Services du Premier Ministre ;
- Un représentant du Ministère chargé de l'Economie ;
- Un représentant du Ministère chargé des Finances ;
- Un représentant du Ministère chargé des Travaux publics ;

Représentants du secteur privé

- Le Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun ;
- Le Président de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Le Président de l'Ordre National des Architectes ;
- Le Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun ;
- Le Président du Groupement Inter Patronal du Cameroun ;
- Le Président du Syndicat des Industriels du Cameroun ;
- Le Président de l'Association des Professionnels des Assureurs.

Le Secrétariat Technique est l'organe administratif et technique du CARPA.

Il comprend :

- Le Coordonnateur Technique ;
- Les Experts ;
- Le personnel administratif.

LE COMITE D'ORIENTATION DU CARPA



Dieudonné Bondoma Yokono
Président



Noah Ndongo Adolphe
Représentant de la Présidence de la République



Massoma Pandong David
Représentant des Services du Premier Ministre



Nnanga Ernest
Représentant du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire



Ateck à Djam Félix
Représentant du Ministère des Finances



Mbouime Bekolo Manassé
Représentant du Ministère des Travaux Publics



Malong Alain
Président du Syndicat des Industriels du Cameroun (SYNDUSTRICAM)



Ngue Jean Victor
Représentant de l'Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun (ASAC)



Batongue Alain Blaise
Représentant du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM)



Awono Louis Désiré Côme
Président de l'Ordre National des Architectes (ONAC) du Cameroun



Ngoa Kizito
Président de l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC)



Alphonse Nafack
Président de l'Association des Professionnels des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM)



Tchakounte Patie Charles
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun

EXPERTS DU SECRETARIAT TECHNIQUE DU CARPA



Mbella Marcel Blaise, ing.
Coordonnateur du Secrétariat Technique



Ekoman Ekoman Jean-Noel, ing.
Expert Technique n°1



Onambele Onambele Alphonse-Marie
Expert Juriste n°1



Maître Ongono Dorette-Flore
Expert Juriste n°2



Ndjana Willy Freddie
Expert Technique n°2

II- Présentation du CARPA

II-1 Création et missions du CARPA

Le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) est un Organisme Expert créé par décret n°2008/035 du 23 janvier 2008 modifié et complété par décret n°2012/148 du 21 mars 2012.

Il est placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Economie.

Le CARPA a pour mission de contribuer par son expertise, à la création, au renouvellement des infrastructures et équipements publics, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du service public dans le cadre des projets de grande envergure technique et financière à réaliser à travers un contrat de partenariat.

Plus spécifiquement, il est chargé de :

- la publication sur une base annuelle, en liaison avec les entités publiques concernées, après leur évaluation, de la liste des projets publics éligibles au régime des contrats de partenariat ;
- l'évaluation de la faisabilité des projets publics en contrat de partenariat ;
- la participation à la sélection du cocontractant de la personne publique ;
- la participation aux négociations, au contrôle et au suivi de l'exécution des contrats de partenariat ;
- l'assistance aux administrations publiques sur des questions relatives aux projets publics à réaliser dans le cadre d'un contrat de partenariat;
- l'information des organismes publics, des collectivités territoriales décentralisées, des milieux d'affaires et du public en général sur les mécanismes de mise en œuvre des contrats de partenariat et sur le concept de gestion publique dans ce cadre;
- La promotion des meilleures pratiques dans le montage et la gestion des projets publics dans le cadre d'un contrat de partenariat ;
- La diffusion et la vulgarisation du régime camerounais des contrats de partenariat ;
- La mise au point et/ou l'adaptation des instruments juridiques et techniques nécessaires à la bonne application du régime des contrats de partenariat ;
- La formation, le développement de l'expertise nationale et la veille en matière d'innovation sur les modes de gestion des projets publics dans le cadre d'un contrat de partenariat;
- La définition d'un code éthique relatif à l'activité du CARPA.

II-2 Quelques chiffres clés

Depuis le début de ses activités en 2009, le CARPA s'est attelé, chaque année, à réaliser ses missions dont les plus constantes sont :

- l'évaluation préalable de nouveaux projets;
- la publication annuelle des listes des projets réalisables en PPP ;
- le suivi des procédures de contractualisation;
- la conclusion de nouveaux contrats de partenariat ;
- le suivi de l'exécution des contrats de partenariat signés;
- l'assistance des administrations sur les questions relatives au montage de leurs projets en PPP ;
- l'information et la sensibilisation des administrations sur les PPP ;
- le développement de la coopération internationale.

Le bilan des réalisations du CARPA se présente comme suit :

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Nombre d'évaluations préalables de projets		1	6	0	1	0	12	13	10	10	53
Nombre de procédures de sélection enclenchées		2	8	18	11	4	3	4	4	0	54
Nombre de contrats signés				4	5	3	3	1	4	1	21
Nombre de journées PPP	0	1	1	1	2	1	2	5	4	0	17
Formation continue									1	1	2

B. Contrats de partenariat signés et en cours d'exécution

III. Projet de modernisation du système d'information de la Douane Camerounaise



Le contrat de partenariat relatif au financement, à la conception, à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance du système d'information de la Douane Camerounaise a été signé le 04 septembre 2015, entre l'Etat du Cameroun représenté par le Ministre des Finances et la société CAMPASS S.A., société de projet créée par l'adjudicataire coréen, le groupement CUPIA/YDK.

III.1 - Introduction

Par le contrat de Partenariat N^0 07638/PPP/MINFI/2015 du 04/09/2015, le Ministère des Finances et CAMPASS PLC ont conclu un accord qui vise à fournir un système informatique de dernière génération aux Douanes Camerounaises, dont le nom de baptême est « Cameroon Customs Information System (CAMCIS) ». Le système informatique actuel de la Douane Camerounaise est dénommé « SYDONIA ».

CAMPASS PLC est la société de projet, dont l'objet unique est l'exécution du contrat de partenariat évoqué plus haut. La durée de la société correspond à celle de ce dernier. C'est une société de droit camerounais avec un capital social de FCFA 1 000 000 000, réparti entre les actionnaires ci-après :

- YDK (société coréenne) : 70,6%
- HTT (société camerounaise) : 25%
- CUPIA (société coréenne) : 4,4%

Au 31 décembre 2018, elle emploie 10 agents dont une femme, répartis comme suit :

- Cadres supérieurs : 1 ;
- Cadres : 5 ;
- Agents de maîtrise : 2 ;
- Employés/ouvriers : 2.

Dans le cadre du contrat de partenariat dont il est question ici, CAMPASS PLC a conclu un « Supply Agreement » (contrat de prestation de services) avec la société coréenne CUPIA, spécialisée dans le développement de progiciels de gestion douanière.

Caractéristiques du Projet

Le projet de modernisation du système informatique de la douane camerounaise a 3 composantes principales :

- La construction d'une salle principale informatique équipée (data center) à Douala ;
- La construction d'un data center secondaire équipé (data recovery) à Yaoundé ;
- Le développement des logiciels de gestion intégrée des fonctions douanières en remplacement du système actuel SYDONIAWORLD de la douane camerounaise.

Ce système informatique appelé CAMCIS permettra :

- sur une gestion optimale des cargaisons, l'apurement efficient de tous les colis conduits en douane,
- une gestion intégrée des données du commerce extérieur,
- un système de dédouanement robuste,
- une gestion complètement automatisée (100% sans papier),
- une gestion optimale des inspections y compris les inspections avant embarquement,
- une gestion efficiente du recouvrement des droits et taxes et des garanties,
- la gestion des passagers,
- la gestion des envois postaux et des messageries,
- la gestion des risques,
- la gestion des contrôles a posteriori,
- la gestion du contentieux et du renseignement et la production des rapports pour faciliter le pilotage stratégique de l'Administration des Douanes.

Le cout d'investissement prévisionnel du projet est estimé à 35,118 milliards de FCFA HT selon les études de faisabilité, et réparti ainsi qu'il suit :

Rubriques	Coût (milliards de fcfa)
Développement	19,153
Infrastructures	12,098
Transfert de connaissance	0,742
Dépenses courantes	3,125
Total	**35,118**

III.2 - Exécution du contrat

L'exécution du contrat, pendant l'année 2018, se trouve toujours en phase de travaux d'investissement, dont la date contractuelle de début est le 1er juin 2017. La durée contractuelle de ladite phase étant de 3 ans, soit jusqu'au 31 mai 2020, l'on ne peut parler, au stade actuel, de dérapage sur les délais, dont le taux de consommation au 31 décembre 2018 est de 53%.

Dans cet intervalle, les activités contractuelles, réparties en 5 catégories, ont été réalisées par les équipes de CAMPASS. Il s'agit de :

- travaux de développement de l'application informatique ;
- travaux de construction du bâtiment du «Data Center » de Douala ;
- travaux d'installation des équipements au «Data Center » de Douala ;
- travaux de construction du bâtiment du «Data Recovery » de Yaoundé et d'installation des équipements y associés;
- les autres réalisations.

a. Point sur le développement de l'application

Plusieurs travaux se sont déroulés dans le cadre du développement de la phase 1 de l'application métier des Douanes. Cette phase comprend les modules ci-après : le dédouanement, la gestion du fret, la gestion des risques, le portail et le paiement électronique. L'étape d'implémentation s'est achevée le 30 Août 2018 en Corée du Sud. En ce qui concerne les tests, ils ont débuté au Cameroun en Septembre et ont pris fin en Décembre 2018. Le tableau suivant présente le taux de réalisation de chaque module au 31 décembre 2018 :



Clearance	98%
Cargo management	63%
Risk Management	100%
Portal	89%
E-Payment	36%

b. Construction du Bâtiment du Data Center de Douala

Le « Data Center » est le bâtiment qui est prévu pour accueillir les équipements informatiques haut de gamme (hardware) où seront installés les différents modules indiqués ci-dessus, ainsi que leurs données d'exploitation qui proviendront de toutes les unités douanières à travers le territoire national.

Le bâtiment principal du Data Center est prêt à l'exploitation.

Les travaux d'aménagement extérieur ont fait l'objet d'un contrat avec l'entreprise en charge des constructions. Le taux d'évolution y relatif est de 99 % au 31 Décembre 2018.

Une équipe conduite par le Directeur Général Adjoint de CAMPASS a procédé à la réception technique des travaux du Data Center de DOUALA, le 04 Mai 2018. Il y a lieu de noter que lesdits travaux ont été réalisés par l'entreprise DONGYANG.

S'agissant tout particulièrement des équipements de la sécurité-incendie, ils ont fait l'objet de tests concluants, mais partiels.



c. Les travaux d'installation des équipements du Data Center de Douala.

Les travaux d'installation des équipements du Data Center se sont déroulés en deux temps: l'installation des équipements intérieurs du Data Center d'une part, et l'installation des équipements réseaux et informatiques d'autre part.

Pour les équipements intérieurs du Data Center, les travaux ont commencé au mois de Mars 2018 après l'arrivée des conteneurs où étaient logés lesdits équipements sur le site. Leur installation a nécessité environ un mois de travaux, lesquels se sont achevés le 27 Avril 2018.

Pour les équipements réseaux et informatiques, les travaux ont commencé le 04 Avril 2018 et se sont achevés le 17 Mai 2018.

De manière générale, il y a lieu d'observer que les travaux ont eu lieu dans d'excellentes conditions. Par ailleurs, la connexion du site de Douala au réseau internet par l'opérateur CAMTEL avec une connexion fibre optique dédiée de 10 Mbps est effective. Au demeurant, au 31 décembre 2018, les exigences techniques pour son bon fonctionnement sont en cours de traitement, notamment les démarches pour la liaison internet de secours.

A cet effet, un contrat a été signé avec l'entreprise BLOOSAT pour la fourniture d'une redondance internet par V/SAT.

Les équipements intérieurs du Data Center ont été installés par le partenaire technique CUPIA. Après la phase de tests et de pré-

inspections en présence de la maitrise d'œuvre informatique les 17 et 18 Avril 2018 et la pré-inspection avec des ingénieurs de la Douane le 24 Avril 2018, une inspection finale desdits équipements a eu lieu le 27 Avril 2018.

En ce qui concerne les travaux d'installation des équipements informatiques également effectués par CUPIA, ils se sont déroulés dans de bonnes conditions. Après les étapes d'installation et de tests, deux pré-inspections ont eu lieu :

- les 25 et 27 Avril 2018 avec la maitrise d'œuvre informatique ;
- le 16 Mai 2018 avec les ingénieurs de la Douane.

L'inspection finale a clôturé cette phase le 17 Mai 2018.

Les modules de la première phase ont été testés à Douala par les équipes CAMPASS/ DOUANE/CUPIA. ITGstore, pendant les trois mois qu'ont duré les tests, c'est-à-dire de Septembre à Décembre 2018.



d. Construction du Bâtiment du Data Recovery de Yaoundé

Le site de Yaoundé est situé au Centre d'Instruction Douanière de Nomayos (près de Mbankomo). Le « Data Recovery » qui y sera construit sera un bâtiment prévu pour accueillir les équipements informatiques (hardware) où seront installés en version « backup » (secours) les modules indiqués ci-dessus, ainsi que les mêmes données d'exploitation qu'à Douala.

Le site susmentionné a été mis à la disposition de CAMPASS par la partie publique au cours du mois de novembre 2017. La construction du bâtiment du Data Recovery par CAMPASS n'a pas pu démarrer immédiatement après cette mise à disposition, en raison du rélief accidenté du site, et de la nécessité d'y construire un mur de soutènement dont les travaux, confiés à l'entreprise camerounaise de BTP, GEMAT, sont achevés depuis le 30 juin 2018.

Le contrat des travaux de construction a été signé entre CAMPASS et l'entreprise camerounaise E2Z. Du fait des difficultés susmentionnées, E2Z a lancé le chantier par la construction du local des groupes qui est déjà achevée.

Constatant que les travaux de déblai et de remblai à effectuer par GEMAT n'avançaient pas comme souhaité, CAMPASS a signé un contrat additionnel avec E2Z pour la réalisation desdits travaux.

Au 31 décembre 2018, ces travaux d'aménagement du site sont complètement achevés. Ceux de construction proprement dite du bâtiment du « data recovery » démarreront immédiatement après, en 2019.

e. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par le partenaire privé CAMPASS PLC S.A. sont de plusieurs ordres:

1. l'insuffisance du personnel ;
2. l'indisponibilité des matériels et équipements de la migration ;
3. le retard pris dans la construction du data recovery center de Yaoundé ;
4. le retard constaté dans le développement de la plateforme de paiement ;
5. la difficile convergence entre les importations et la programmation des paiements prévue dans le contrat Cupia / Campass ;
6. les nombreuses demandes de travaux non prévus initialement ;
7. le renforcement des capacités du personnel à engager ;
8. les lenteurs administratives, etc.

III.3 - Perspectives

Les perspectives, en vue de l'achèvement des travaux en 2019, sont les suivantes

1. le lancement effectif de la construction du bâtiment principal du data center de Yaoundé ;
2. la réalisation de la migration de l'ancien système informatique SYDONIA vers le nouveau système « Cameroon Customs Information System (CAMCIS) »;
3. le démarrage de l'exploitation de CAMCIS en Juin 2019 ;
4. la négociation par CAMPASS du contrat de maintenance avec le partenaire technique CUPIA ;
5. les recrutements additionnels au sein de CAMPASS afin de renforcer ses équipes techniques : profils techniques capables de participer au fonctionnement et à l'exploitation de l'application dans les 2 Data Center ;
6. la finalisation de l'avenant relatif au financement de la migration ;
7. la finalisation de l'avenant relatif aux travaux supplémentaires justifiés, qui ont été réalisés par CAMPASS et non prévus dans le contrat.

III.4 - Impacts socio-économiques du Projet

Bien que n'étant pas encore dans sa phase d'exploitation, le projet de modernisation du système d'information de la Douane Camerounaise a déjà eu à produire des impacts sur les plans social et économique dans sa phase actuelle de travaux d'investissement.

Quelques uns de ces impacts sont les suivants :

a. Au plan social

Comme vu plus haut, la société de projet CAMPASS, spécialement créée pour les besoins du projet, emploie 10 personnes, de manière directe. Il s'agit donc là de 10 familles qui vivent grâce audit projet, ce qui ne peut qu'avoir un impact positif dans la préservation du bon climat social et de la réduction de la pauvreté. A ces 10 familles, il y a lieu d'ajouter celles qui vivent indirectement des travaux menés dans le cadre du projet, à savoir les familles des nombreux personnels des sociétés cocontractantes et sous-traitantes de CAMPASS : Le Cabinet FDMS Consulting, COREGATE, Mat-Elec, ENEO, CAMTEL, CRAFT SILICON, ITGStore, STS SYGMA, BLOOSAT, NURI, E2Z, GETRA, DHL, AFRIMAR, etc…

A travers ces emplois créés, le projet contribue ainsi à l'atteinte des objectifs de développement durable n°3 et n°8 des Nations Unies qui sont :

ODD n°3 : Assurer des vies saines et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges ;

ODD n°8 : Promouvoir une croissance économique durable, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous.

L'ODD n°3 a un volet « sécurité des personnes » (Assurer les vies saines). Les travaux de CAMPASS s'étant déroulés jusqu'ici sans qu'on ait eu à enregistrer des accidents graves de travail, l'on peut dire que ledit volet a été pleinement assuré au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, le paiement régulier des salaires aux personnels est un facteur de bien-être social qui contribue également à assurer des vies saines.

Il y a cependant lieu de déplorer, au niveau des effectifs de CAMPASS, la faible représentativité des femmes (une seule sur 10 personnes), ce qui va un peu à l'encontre de l'Objectif de Développement Durable n°5 fixé par les Nations Unies, à savoir « Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Au plan du développement humain, le projet comporte une forte dimension de transfert de technologie et de compétences, qui est bien assurée jusqu'ici. En effet, il est prévu, et cela a été effectif en 2018, qu'un certain nombre d'ingénieurs et de cadres camerounais de la Douane Camerounaise et de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère des Finances soient associés au développement des modules informatiques en Corée, afin de bénéficier de l'expertise de leurs homologues coréens de CUPIA.

Sur un autre plan, il y a lieu de relever le climat sain et serein qui existe dans les relations partenariales, car les quelques difficultés rencontrées ont trouvé des solutions au sein du Comité de Suivi du projet constitué des représentants des deux partenaires (public et privé) et du CARPA. Le projet s'exécute normalement. Aucun contentieux n'a été enregistré jusqu'ici. Le seul point majeur de discorde entre les parties, qui sera discuté ultérieurement, concerne le prélèvement par l'Etat de la Taxe Sur le Revenu (TSR), opéré sur les paiements effectués par CAMPASS au profit de son partenaire technique basé en Corée, CUPIA. En effet, le partenaire privé déclare n'avoir pas prévu la retenue de ladite taxe dans son offre financière, et estime alors que cela risque de mettre en péril l'équilibre financier de son contrat. Par ailleurs, les délais d'exécution des travaux sont bien tenus, et sur ce plan, le partenaire privé serait même en avance, car il prévoit une mise en exploitation en 2019, au lieu de Juin 2020 qui est la date contractuelle.

b. Au plan économique

Le bâtiment du Data Center de Douala a été construit avec des matériaux achetés localement tels que les granulats, le ciment et l'eau, qui représentent près de 65% des coûts de construction. L'utilisation de ces produits locaux a eu une incidence positive sur l'économie camerounaise en termes de croissance du PIB et de divers impôts.

Les emplois créés par le projet, directement ou indirectement, ont eu un impact économique positif sur le pouvoir d'achat des personnels concernés. La masse salariale nette payée par CAMPASS au cours de l'année 2018 s'élève environ à 35 millions FCFA.

Le paiement des salaires a eu pour corollaire le paiement de l'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques) au profit du Trésor Public et bien d'autres taxes sociales au profit de certaines administrations (Fonds National de l'Emploi, Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Cameroon Radio Television, Crédit Foncier, Communes).

Au titre des incitations fiscalo-douanières prévues par la loi n°2008/009 du 16 juillet 2008 fixant sur le régime fiscal, financier et comptable applicable aux contrats de partenariat, la société CAMPASS n'a pas eu à se préoccuper du paiement :

- des droits de douane sur l'importation des matériels utilisés dans les travaux (énumérés dans la section «2-Dédouanement des équipements » ci-dessus) ;
- de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relative auxdites importations ;
- de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relative aux matériaux locaux qu'elle achetait à son nom propre pour le compte du projet.

Les montants y relatifs étant à la charge du partenaire public, l'on peut dire que globalement l'impact du projet dans ces rubriques-là est négatif sur les finances publiques.

Toutefois, l'impact fiscal positif du projet en 2018 est récapitulé dans le tableau ci-dessous :

CNPS	4 159 025
IRPP	2 323 671
CREDIT FONCIER DU CAMEROUN	867 121
FNE	328 003
RAV	434 220
TAXE COMMUNALE	142 838
Impots retenus à la souce (AIR+IRCM)	8 593 900
PATENTES, LICENCES ET TAXES ANNEXES	380 000
Taxes sur appointements et salaires Charges Patronales	806 146
PEAGE ROUTIER	16 600
DROITS D'ENREGISTREMENT	3 462 200
DROITS DE TIMBRE	710 000
DROITS DE MUTATION	28 000
VISITE TECHNIQUE	11 925
AUTRES DROITS D'ENREGISTREMENT	1 774 000
TOTAL	24 037 649

Source : Rapport d'activités 2018 de CAMPASS

Toujours sur le plan fiscal, l'Etat a pu percevoir un certain montant provenant du projet, au titre de la Taxe Spéciale sur le Revenu (TSR) prélevé sur tous les paiements effectués auprès de CUPIA basée en Corée, pour le développement des modules logiciels du projet et même pour la fourniture par leurs soins des équipements informatiques installés au Data Center de Douala. C'est ainsi que, comme le prévoit la loi de finances, 5% des paiements effectués au profit de CUPIA par CAMPASS sont reversés au Trésor Public pour le compte de la TSR.

Il y a lieu de relever le fait que, même si jusqu'ici, près de 80% des coûts du projet portent sur des prestations importées, contribuant ainsi à la détérioration somme toute inévitable de la balance commerciale, l'attribution d'une part importante des travaux aux Petites et Moyennes Entreprises locales (citées ci-dessous) a contribué à l'amélioration du climat des affaires, à la croissance économique du pays à travers l'amélioration du PIB, et partant, à l'amélioration de l'image de marque du Cameroun. Ces avantages sont renforcés par le fait qu'il n'y a pas eu de contentieux entre les différents acteurs, les engagements des uns et des autres étant bien respectés.

L'image du Partenariat Public-Privé s'en trouve alors renforcée, car un certain nombre de risques transférés au partenaire privé par l'Etat sont bien maîtrisés jusqu'ici (notamment la mobilisation des financements du projet, la maîtrise des coûts, la célérité dans les opérations et la maîtrise des délais).

Ci-dessous, la liste des entreprises camerounaises cocontractantes et sous-traitantes de CAMPASS et le rôle que chacune d'elles a joué dans le projet. Les parts de marchés qu'elles ont eues, ont contribué à développer l'économie camerounaise et à améliorer le climat des affaires dans le pays.

Entreprise	Objet du Contrat
DONGYANG	Travaux préalables de construction du DATA CENTER (DC) Douala
	Contrat de construction du DATA CENTER de Douala
	Travaux d'aménagement du projet de construction du DC
	Travaux supplémentaires demandés par la Douane
ECAMEL SARL	Fourniture et pose des câbles BT Liaison pose Transformateur Data Center Douala
	Déplacement d'un câble électrique souterrain pour la construction du DC
STS	Convention de contrôle des travaux de construction du DC de Douala
ACE	Etudes architecturales et techniques du projet de construction du Data Recovery (DR) de Yaoundé
	Travaux d'étanchéité de la toiture terrasse du local transformateur DC Douala
	Travaux de pavetage de la cour du DC Douala
	Convention de contrôle des travaux de construction du Data recovery de Yaoundé
NANO AFRI AA LTD	Développement et mise en place de l'e payment + maintenance
E2Z	Contrat de construction du DATA RECOVERY de MBANKOMO/YDE
	Habillage extérieur en alucobande du DR de MBANKOMO
	Travaux de terrassement au DR de YDE
	Habillage extérieur en alucobande du DATA CENTER de DOUALA

Entreprise	Objet du Contrat
MAT-LEC SARL	Normalisation du poste Central MECANO de la Division de l'informatique des Douanes
ITGSTORE SA	Contrat d'assistance, supervision et d'implémentation de la plateforme IT du contrat CAMPASS/CIPIA
NEXA	Interconnexion du DATA CENTER de DOUALA à l'ancienne salle serveurs de la Division Informatique des Douanes
BLOOSAT	Contrat d'abonnement aux services de télécommunications
AFB	Emprunt Afriland Firt Bank
CORE LAWYERS AFRICA	MONTAGE FINANCIER DOSSIER CAMPASS PLC
Cabinet BETRA	Conseil financier
Cabinet FIDACO	Commissariat aux comptes
HTT	Diverses prestations
M JACOBY	Maitrise d'œuvre du Data Center Douala
CAMTEL	Fourniture de la connexion internet
GPOWER CEMENT	Location de véhicule
MODA HOLDING	Diverses prestations
AFRILAND FIRST GROUP MANAGEMENT SA	Honoraires commission d'arrangement Prêt AFB
AFRILANE	Centre de formation du personnel CAMPASS PLC
AFRIMAR	Transitaire de douane/Dédouanement du matériel
APAVE	Honoraire assistance de recrutement du DG
DHL	Diverses prestations
ESSO SARL	Achat des ordinateurs
HOTEL LA FALAISE	HEBERGEMNT INGENIEURS NANOAF
FDMS CONSULTING	Honoraires Conseiller fiscal
G4S SECURITY	Frais gardiennage Data Center Douala
HOTEL BEAU RIVAGE	Hébergement des ingénieurs chargés des tests
ETS INFO-SERVICES	Achat des fournitures de bureau
SAAR ASSURANCES SA	Assurance des véhicules CAMPASS PLC
CMR IMMOBILIS	Location maison DG
ETS TEK ENGENEERING	Diverses prestations
TRACTAFRIC MOTORS	Entretien et réparation de véhicules
WABLAND SARL	Transitaire de douane/Dédouanement du matériel
WAHEGURU TRAVELS	Achat des billets d'avions
WORLD WIDE TECHNOLOGIES	Hébergement mail professionnel
YOOMEE	Frais internet

Source : Rapport d'activités 2018 de CAMPASS

IV. Projet de construction de six (06) immeubles à Okolo - Yaoundé



Le contrat de partenariat relatif au financement, à la conception, à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance de six immeubles de rapport à Yaoundé, au quartier Okolo, a été signé le 13 avril 2017, entre la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale et le groupement GLOBAL ELEPHANTS/LES BATISSEURS REUNIS, qui a créé une société de projet du même nom.

IV.1 - Etat d'exécution du projet

Les travaux de construction des immeubles d'Okolo sont effectifs depuis le 1er juillet 2018. Ces travaux qui sont rendus au coulage des acrotères pour cinq (05) des six bâtiments à construire, affichent fière allure, avec un taux d'exécution estimé à près de 35% au 31 décembre 2018. Les travaux évoluent sereinement et la fin est prévue en février 2020, soit près de quatre mois d'avance sur les délais contractuels. La présentation et la réception des appartements-témoins prévue en fin mai 2019, constituera une étape symbolique.

a. Localisation du projet

Le projet s'exécute à Yaoundé, plus précisément au quartier OKOLO, à l´entrée Nord de la ville de Yaoundé, dans l´Arrondissement de Yaoundé 1er, Département du Mfoundi, Région du Centre. Il est bâti sur un site d'une superficie totale d'environ 55 676,64 m^2 de terrain. La zone dédiée au projet quant à elle porte sur une superficie d'environ 13 426,58m^2. La surface totale d'occupation au sol des bâtiments est d'environ 3 200 m^2, soit environ 518 m^2 par bâtiment (voir plan de masse ci-dessous).



PLAN DE MASSE

b.Raisons des modifications apportées à l'architecture initiale des immeubles

Initialement, le complexe immobilier d'Okolo était composé de trois immeubles de 32 appartements chacun, soit un total de 96 appartements. Pour un certain nombre de raisons qui sont exposées ci-dessous, la conception architecturale et technique des bâtiments a été revue. Initialement conçu comme une méga structure avec 8 appartements par niveau, il a été jugé opportun de diviser le bâtiment en deux. Le nombre de bâtiments à construire est ainsi passé à six (06), chacun comprenant seize (16) appartements.

Parmi les principales raisons ayant conduit à cette modification, on peut citer le souci pour les concepteurs de :

- permettre une ventilation et une illumination naturelles de la cage d'escalier et du couloir, et permettre une évacuation en toute sécurité des occupants d'un bâtiment en cas d'urgence ;
- permettre d'une part une ventilation et une illumination naturelles des cuisines et des WC, et d'autre part agrandir les cuisines et leur doter d'une terrasse externe, qui n'était prévue pas initialement ;
- assurer une fluidité de la circulation à l'intérieur des appartements partant des zones publiques vers celles privées : il a été jugé nécessaire de refaire la disposition des pièces ;
- alléger la toiture pour diminuer la charge sur les fondations d'une part, et allonger sa durée de vie d'autre part : il a été proposé de remplacer la toiture terrasse initialement prévue, par une toiture en tôles pré-laquées de forte épaisseur sur une charpente en bois, et d'adjoindre un acrotère en béton autour du bâtiment pour recueillir les eaux de pluies ;

- réduire le coût des murs de cloisonnement, et leur doter de meilleures capacités en matière d'isolation acoustique et thermique : il a été proposé de remplacer les voiles en béton armé initialement prévus, par des agglos dont la fabrication et la mise en œuvre demanderaient plus de main d'œuvre et réduiraient la demande en devises ;
- tenir compte des réalités du contexte social et des exigences des locataires cibles: il a été jugé opportun d'ajouter une toilette dans chaque appartement ;
- adapter le revêtement du sol des différents espaces à leur utilisation : il a été proposé de revêtir les parkings en carreaux céramiques de 2 cm pour les parkings, et les halls d'entrée, tandis que les espaces de circulation seraient en granite ;
- mettre un accent sur la sécurité : il a été proposé de remplacer les antivols en inox installés seulement au RDC et au 1er étage, par des antivols en fer forgé sur la totalité des ouvertures à tous les étages ;
- illuminer naturellement les cages d'escaliers et certaines pièces du bâtiment: il a été proposé de remplacer les murs rideaux initialement prévus au niveau des cages d'escalier et sur la façade du bâtiment, par des fenêtres en aluminium dans toutes les cuisines et toilettes ;
- mettre un accent sur l'esthétique : il a été proposé de remplacer les luminaires en réglettes initialement prévus pour les séjours, et en hublot pour les chambres et autres pièces, par des chandeliers dans les séjours et salles à manger, et des lampes LED dans les autres pièces ;
- donner plus de confort aux locataires : il a été proposé d'installer des chauffe-eau dans toutes les salles de bain, alors même que le contrat de base n'en prévoyait qu'un par appartement.

C. Description globale du complexe immobilier

Le complexe immobilier à construire est un ensemble de six (06) immeubles de type R+4, comprenant :

- une entrée et sortie communes à l'ensemble des immeubles donnant aux différents parkings ;
- une clôture périphérique sur trois côtés ;
- des escaliers reliant les parkings, les voies d'accès et l'ensemble des bâtiments entre eux ;
- une voie principale de 8 m de large desservant l'ensemble des bâtiments ;
- un stade de basket et une piscine ;
- plusieurs parkings extérieurs.

Chacun des six (06) bâtiments à construire quant à lui, est organisé ainsi qu'il suit :

- <u>rez de Chaussée (RDC)</u> :
  - deux (02) grandes boutiques de 50 m^2 ;
  - des locaux techniques et toilettes ;
  - un local pour gardien ;
  - une cage d'escalier ;
  - un parking de 16 véhicules.
- <u>étage courant :</u>
  - deux (02) appartements type T5 de 137 m^2 chacun ;
  - deux (02) appartements type T4 de 102 m^2 chacun ;
  - une cage d'escalier ;

d. Coût global des prestations

Le coût total des prestations s'élève à 9,4 milliards de Fcfa, décomposé ainsi qu'il suit :

Travaux de construction de 06 bâtiments	6 722 129 770 Fcfa
Travaux de VRD et autres équipements	1 728 700 000 Fcfa
Etudes techniques diverses, Maîtrise d'œuvre, contrôle et suivi	965 000 000 Fcfa

e. Exécution des travaux au 31 décembre 2018

Les travaux de gros-œuvre du complexe immobilier d'Okolo sont assez avancés. Ces travaux se présentent ainsi qu'il suit :

- Travaux d'élévation entièrement réalisés sur les six bâtiments A, B, C, D, E et F ;
- Coulage des acrotères des bâtiments A, B, C, D, et E en cours ;
- Crépissage et enduits des murs et dalles des étages 3 et 4 des bâtiments A, B, C, D et E en cours ;
- Mise en œuvre du staff en corniche et Faux-Plafond aux étages 2 et 3 dans les bâtiments A, B, C, D et E en cours;
- Mise en œuvre de la charpente des bâtiments B, C, D et E en cours;
- Mise en œuvre complète de la charpente et de la toiture du bâtiment A.

Le taux d'avancement des travaux se situe à près de 35%.

Le délai consommé quant à lui s'élève à 06 mois 10 jours, soit un taux de consommation de près de 27% sur les 24 mois contractuels.

IV.2- Impacts socio-économiques du Projet

Depuis son démarrage en janvier 2018, le projet de construction de six immeubles à Okolo, a injecté d'importantes ressources dans l'économie camerounaise par le biais d'emplois, d'achats locaux, et de la fiscalité. Le projet contribue aussi à renforcer le tissu des PMEs locales par des contrats de sous-traitance. Une fois en exploitation, le projet contribuera à résorber le déficit en logements décents de la ville de Yaoundé.

Emplois permanents créés

En fin 2018, ELEPHANT Global Holdings/LES BATISSEURS REUNIS et ses sous-traitants, ont contribué à la création de 185 emplois, dont 95 emplois permanents et 90 emplois temporaires.

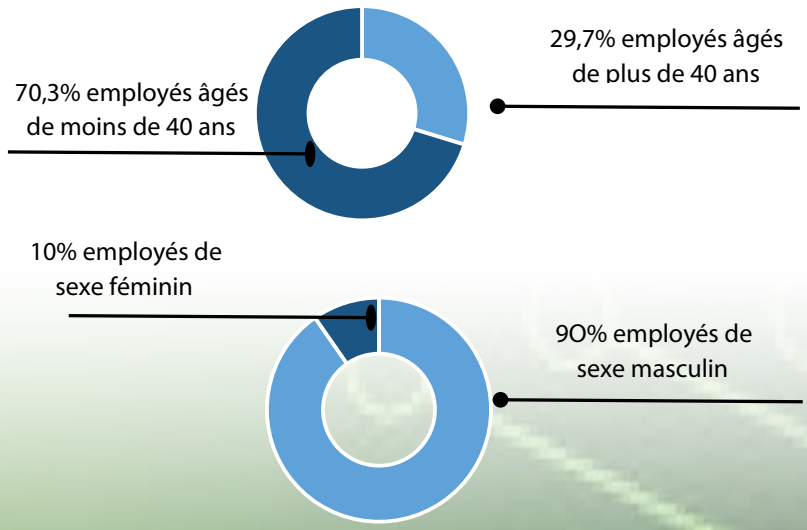

Conscient de la situation de l'emploi au Cameroun à ce jour, situation caractérisée par le sous-emploi et le chômage des jeunes, le partenaire privé a pris l'option d'utiliser l'approche Haute Intensité Main d'œuvre (HIMO) dans l'exécution de certaines activités.

L'acheminement en hauteur des matériaux de construction tels que les parpaings pour les travaux d'élévation des 2ème, 3ème et 4ème étages, s'est fait par cette approche. Près de 150 ouvriers ont été mobilisés pour cette opération, alors même que la tâche aurait pu être exécutée par une grue.

Il en est de même de la fabrication des parpaings et des hourdis, où l'option manuelle a été préférée. Près de 35 manœuvres ont été ainsi impliqués dans la réalisation de cette tâche, alors même qu'elle aurait pu l'être par une pondeuse à parpaings et hourdis.

Dans les deux cas, l'option HIMO a contribué à réduire le besoin en devises du projet, et à créer un volume d'emplois beaucoup plus important qu'une exécution par une approche Haute Intensité d'Equipement (HIEQ).

b. Soutien au tissu des PMEs locales

Le groupement ELEPHANT Global Holding / Bâtisseurs Réunis, travaille avec près d'une demi-douzaine de PMEs locales au titre de la sous-traitance. En fin 2018, le montant total des contrats signés avec ces PMEs, s'élève à 345 millions de Fcfa, répartis ainsi qu'il suit :

N°	Nom de la PME	Description des tâches confiées	Montant du contrat en FCFA
1	Ets Innovante Construction	Travaux gros œuvre d'un bâtiment, pose des antivols en fer forgé, pose de faux plafond en staff, travaux de gros-œuvre station d'épuration	60 000 000
2	Ets Atanga	Travaux gros œuvre d'un bâtiment	60 000 000
3	Ets Group D	Travaux gros œuvre d'un bâtiment	60 000 000
4	Eglo Sarl	Travaux gros œuvre de deux bâtiments	150 000 000
5	Ets Talla et Fils	Fabrication des parpaings	15 000 000

Source : Entreprise BUNS

Par ailleurs, pour ce qui est des matériaux de construction, autant que possible, ils sont achetés auprès des fournisseurs locaux, comme indiqué dans le tableau qui suit :

N°	Désignation matériaux	Fournisseurs
1	Ciment	- DANGOTE - CIMAF - CIMENCAM
2	Acier de construction	- SOREPCO
3	Fournitures diverses de quincaillerie	- SOREPCO - MASTER TOOL - AFRIQUE MODERNE - AUTRES
4	Bois de construction	- Différents fournisseurs privés
5	Graviers	- GRACAM - ARAB CONTRACTORS
6	Sable	- Différents fournisseurs privés
7	Fabrication anti-vols en fer forgé	- Différents fournisseurs locaux
8	Travaux Staff	- Différents staffeurs locaux
9	Portes en bois	- Menuiseries locales

Source : Entreprise BUNS

Cependant l'absence des informations sur les coûts de ces matériaux, n'a pas permis d'en apprécier le poids par rapport au coût total des travaux.

C. Balance commerciale

Pour l'exécution des travaux, le carrelage, la menuiserie métallique, les appareils sanitaires, la climatisation, les cuisines complètes, les matériels électriques, les lampes solaires pour éclairages public, les échafaudages et les groupes électrogènes seront importés. Ces matériels et équipements à importer représentent entre 25 et 30% du coût des travaux des bâtiments.

d. Amélioration des recettes publiques

Les salaires des emplois créés par ELEPHANT Global Holdings/LES BATISSEURS REUNIS et ses sous-traitants étant régulièrement versés, il y a lieu d'espérer, même en l'absence de cette information, que le projet a positivement contribué aux recettes publiques, au titre des impôts liés à cette masse salariale.



Mise en œuvre du staff en corniche et Faux-Plafond aux étages 2 et 3

V. Projet de système de transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé

Le contrat de partenariat relatif au financement, à la conception, à l'équipement, à l'exploitation et à la maintenance d'un système de transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé, a été signé le 30 août 2016, entre l'Etat du Cameroun représenté par le Ministère des Transports et la Communauté Urbaine de Yaoundé d'une part, et le groupement IRMAOS MOTA/EXIMTRANS d'autre part, qui a créé une société de projet appelée «Société de Transport et d'Equipements Collectifs de Yaoundé », en abrégé « STECY ».

V.1 - Etat d'exécution du projet

Depuis le mois de mars 2017, la société de transport et d'équipements collectifs de la ville de Yaoundé (STECY) assure le service de transport de masse par Bus dans la ville de Yaoundé. Le service est assuré tous les jours de la semaine suivant le programme ci-après :

- Du lundi à vendredi de 05 heures à 22 heures ;
- Les samedis de 05 heures et 30 minutes à 21 heures ;
- Les dimanches de 06 heures à 21 heures

a. Description de la flotte

Initialement, la flotte prévue dans le contrat était composée de 150 bus de 12m de longueur ayant chacun une capacité de 40 places assises (y compris le chauffeur) et 51 passagers debout, soit un total de 91 passagers. A ces bus, s'est ajoutée une flotte de 13 Minibus à l'état neuf, mis à disposition par la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Au regard des contraintes géométriques de certaines sections de la voirie de la ville de Yaoundé, le partenaire privé a proposé et obtenu, que tout en conservant la même capacité de transport de passagers, d'avoir une partie de la flotte, constituée des bus de longueur 07m.

Ainsi, quand elle sera totalement déployée, la taille de flotte sera de 210 bus, constituée ainsi qu'il suit :

- 70 bus de longueur 12m de capacité individuelle correspondant à 91 passagers ;
- 120 bus de longueur 07m de capacité individuelle correspondant à 46 passagers;
- 20 minibus de capacité individuelle correspondant à 26 places assises (y compris les 13 minibus mis à disposition par la Communauté Urbaine de Yaoundé).

Au 31 décembre 2018, la flotte en exploitation est constituée de :

- 50 bus de longueur 12m ;
- 13 minibus mis à disposition par la Communauté Urbaine de Yaoundé.

b. Description du réseau exploité

Le service public de transport confié à la société STECY par le contrat s'exerce à l'intérieur d'un périmètre constitué de treize (13) lignes. Au 31 décembre 2018, seules huit (08) et 01 ligne baptisée «ligne spéciale» (parce que s'opérant dans le transport des pèlerins du Sanctuaire Mariale de Nsimalen seulement les 12 et 13 de chaque mois) sont exploitées, soit un taux de couverture du réseau de près de 69%.

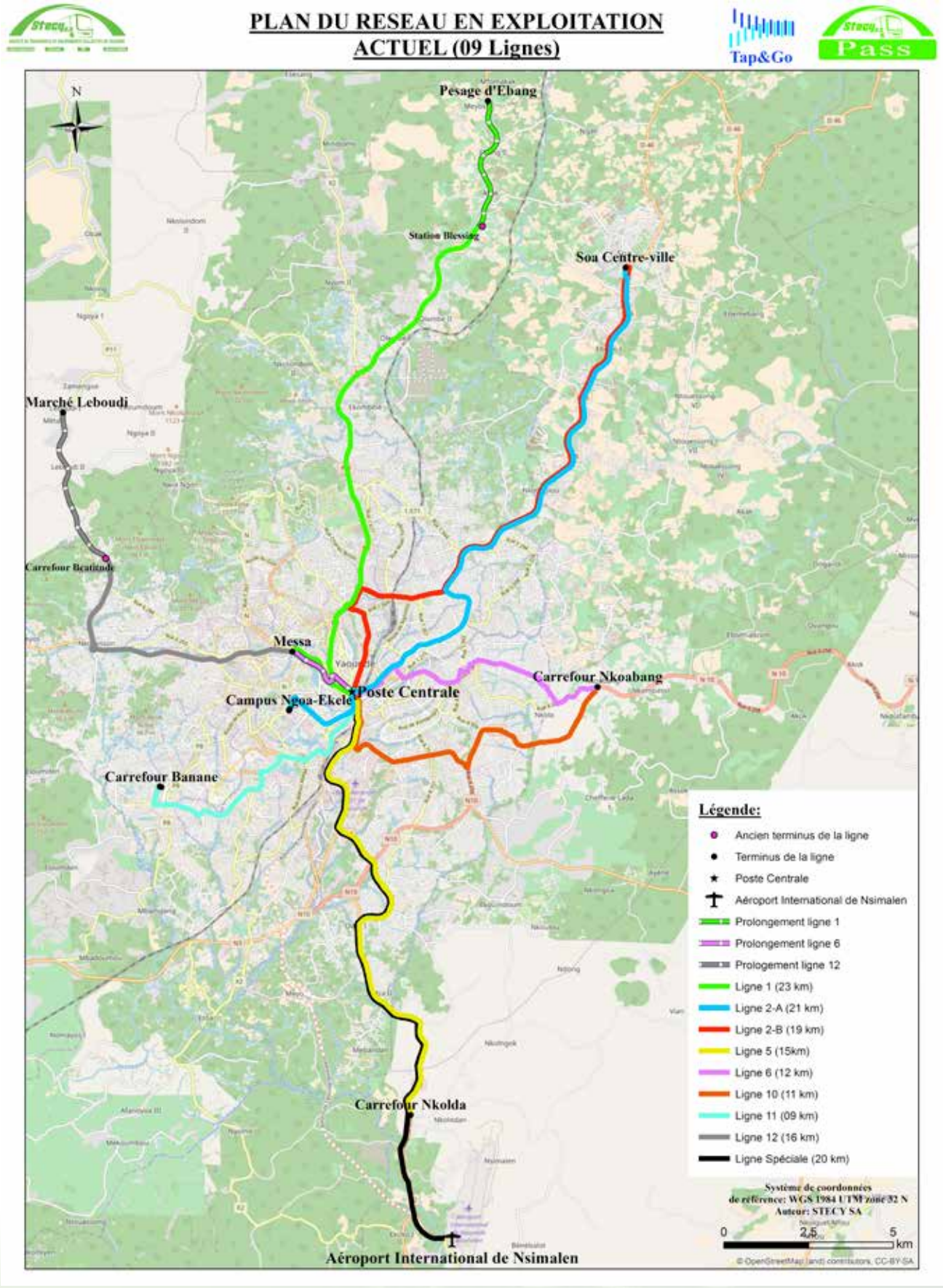

Source : Rapport d'activités STECY au 31 décembre 2018

Numéros des Lignes de bus	Parcours (Comportement de l'itinéraire)	Nombre d'arrêts bus selon la norme (300 à 500 mètres par arrêt)	Longueur (Km)	Nombre d'abribus existants	Nombre d'Arrondissements traversés par les lignes
1	quasi rectiligne	71	18	1	4 (Yaoundé 1,2 et 3 et Soa)
2-A	quasi rectiligne	67	19	1	4 (Yaoundé 1,3 et 5 et Soa)
2-B	quasi rectiligne	63	8	2	3 (Yaoundé 1 et 5 et Soa)
5	quasi rectiligne	50	11	1	4 (Mfou, Nkolafamba, Yaoundé 4 et 5)
6	très sinueux	25	7	3	6 (Yaoundé 1, 2, 3, 4, 5 et Nkolafamba)
10	sinueux	29	13	1	3 (Yaoundé 4,5 et Nkolafamba)
11	sinueux	21	11	6	3 (Yaoundé 3, 5 et 6)
12	quasi rectiligne	50	12	4	6 (Okola, Yaoundé 1, 2, 3, 6 et 7)
Spéciale	quasi rectiligne	50	22	4	4 (Mfou, Nkolafamba, Yaoundé 4 ,5)

Source : Rapport d'activités STECY au 31 décembre 2018

c. Transport des passagers

Au courant de l'année 2018, sur les 3 584 512 passagers projetés, la flotte exploitée a pu transporter 2 423 988 passagers, soit un taux de réalisation de près de 67,6%. Chaque bus aurait donc transporté quotidiennement pendant cette période, en moyenne près de 135 passagers.

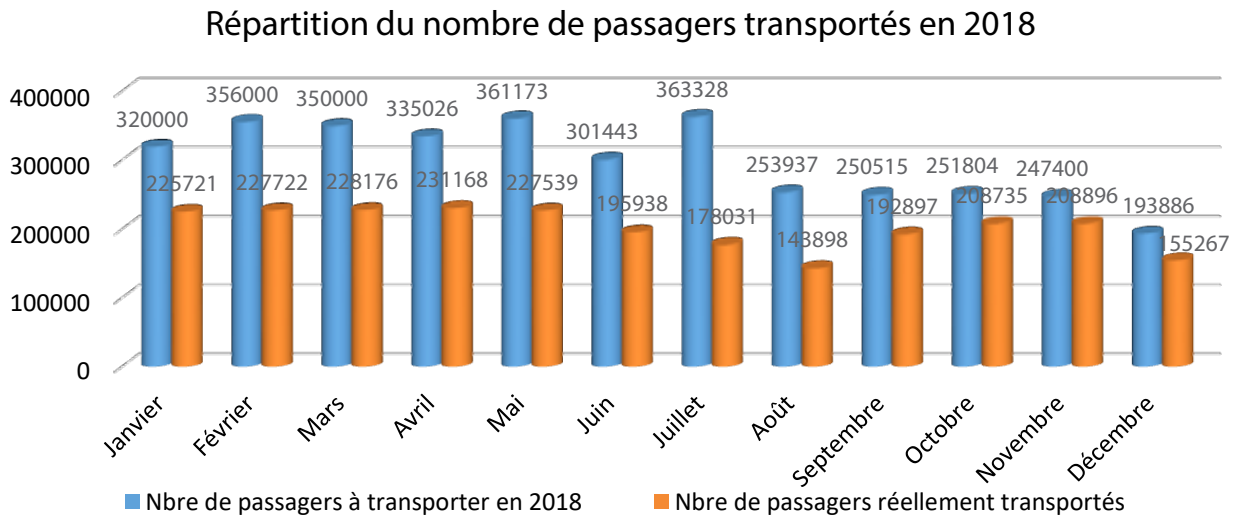

Source : Rapport d'activités STECY au 31 décembre 2018

Pour parcourir les différentes lignes actuellement exploitées, les bus ont eu besoin d'un temps moyen compris entre un maximum de près de 1 heure et 30 minutes et un minimum de 45 minutes.

En considérant que les lignes parcourues ont en moyenne une longueur de 13 kilomètres, la vitesse moyenne des bus serait alors comprise en 8 et 17 km/h.

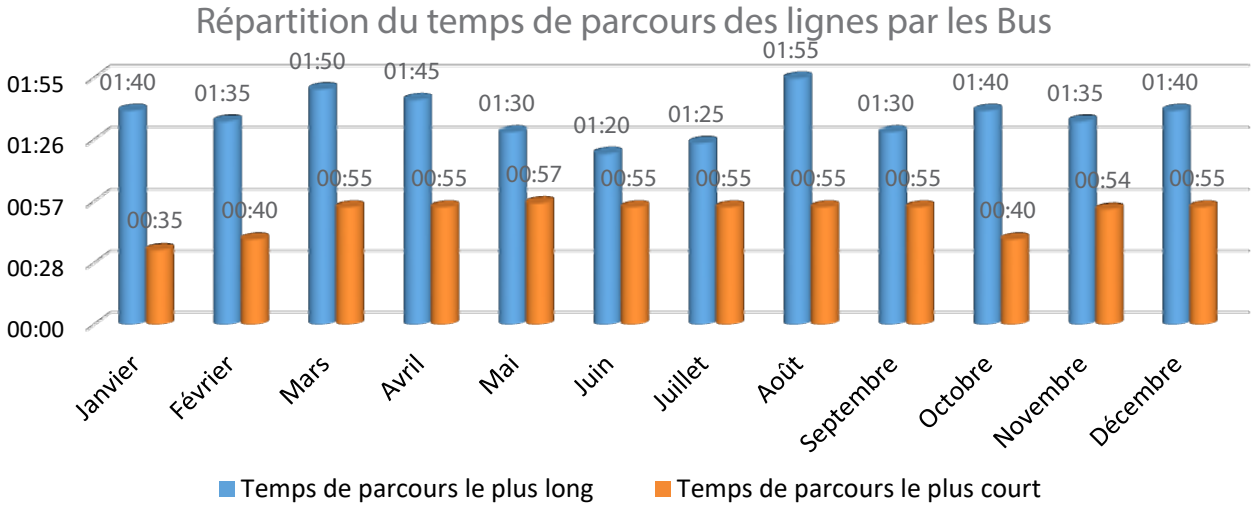

Source : Rapport d'activités STECY au 31 décembre 2018

La distance totale parcourue par l'ensemble de la flotte, au courant de l'année 2018, s'élève à 1 729 960 kilomètres, et réparti ainsi qu'il suit :

Nbre de kilomètres parcourus par les Bus

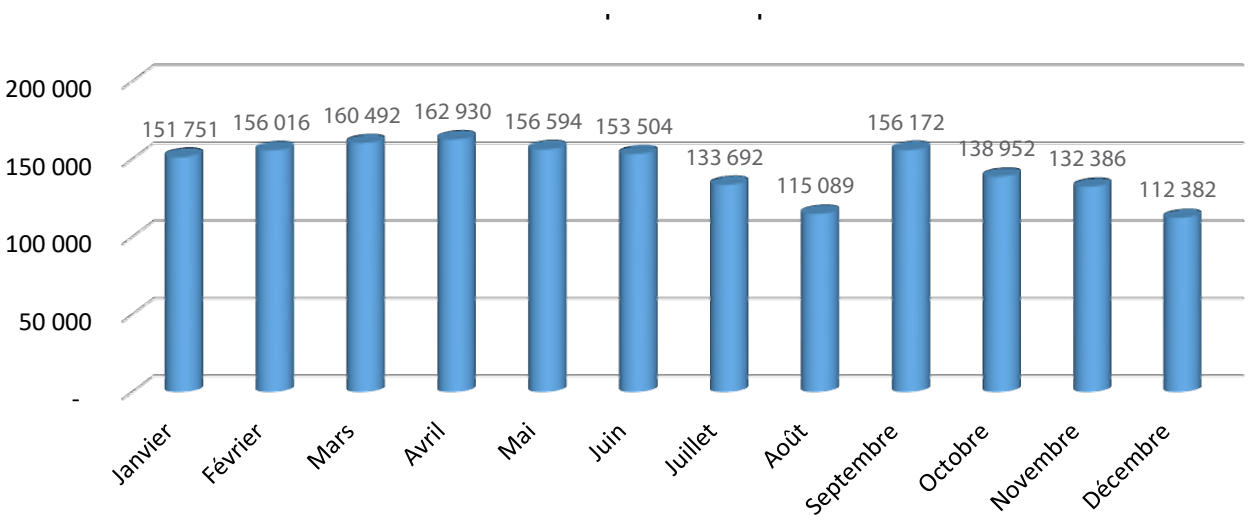

Source : Rapport d'activités STECY au 31 décembre 2018

V.2 - Observations sur le niveau d'exécution du projet et Propositions

Au cours de l'année 2018, si l'on peut se féliciter de ce que le service de transport par bus continue à être assuré, l'examen d'un certain nombre d'indicateurs d'exploitation calculés ci-dessous, montre que la société STECY n'a pas toujours atteint la performance annoncée dans le contrat.

Indicateur	Valeur prévue au contrat	Valeur constatée
Nombre moyen de bus par ligne exploitée	10	5
Temps de parcours moyen	45 minutes	60 – 75 minutes
Nombre de terminaux à construire	26	0
Nombre d'abribus à construire	65	0
Déploiement de la flotte de bus au 31/12/2018	100%	33, 3%
Taux de couverture du réseau au 31/12/2018	100%	69%

En ce qui concerne les obligations contractuelles, le tableau ci-dessus montre que la société STECY n'a pas, au 31 décembre 2018, exécuté son obligation de construire des infrastructures nécessaires à son activité, les abris bus et les terminaux à bus. L'absence de ces éléments est telle qu'en période d'intempéries, les usagers n'ont pas la possibilité d'attendre le bus dans bonnes conditions, et sont donc enclins à emprunter le premier moyen de transport qui s'offre à eux.

Par ailleurs, il est à déplorer que la STECY ait opéré une extension disproportionnée de son périmètre d'exploitation, par rapport aux moyens dont elle dispose. En effet, son rapport d'activité révèle la couverture ou la désserte d'autres départements en dehors du Mfoundi (Okola, Mfou…) alors même que le projet porte sur la ville de Yaoundé. Par ailleurs, ces modifications n'ont pas été jusqu'ici, traduites par un avenant au Contrat. Elles manquent donc de base juridique, quand bien même elles résulteraient d'une demande du Partenaire Public.

En ce qui concerne l'Etat du Cameroun, il y a lieu de noter qu'il n'a pas lui aussi, exécuté toutes ses obligations contractuelles. Il est à relever notamment ici, le non versement à date, de la subvention convenue à due proportion du niveau de réalisation des engagements de performances par la STECY.

Aussi, pour la suite de l'exécution du contrat, un certain nombre de recommandations pourraient s'orienter vers les axes suivants :

- Une redynamisation du comité de suivi, afin de faire un suivi-évaluation permanent et de lever régulièrement les contraintes et difficultés qui se présentent ;
- Un amendement du contrat par voie d'avenant afin d'encadrer et de sécuriser juridiquement les évolutions qui y sont intervenues ;
- Une application effective des stipulations contractuelles relatives aux pénalités afin d'amener le partenaire privé à exécuter ses obligations contractuelles, notamment celles en rapport avec le nombre de bus, la construction des infrastructures, les charges sociales envers ses employés, etc…

V.3 - Impacts socio-économiques du projet

Malgré toutes les insuffisances contractuelles et les faibles indicateurs d'exploitation relevés plus haut, le projet de transport urbain de masse par bus a produit quelques impacts sur les plans social et économique, aux rangs desquels on peut citer :

a. L'intégration sociale

Le projet permet à certaines personnes à faibles revenus, qui habitent des zones périphériques éloignées comme Nkonda, Ebang, etc, de rallier le centre-ville en déboursant uniquement une somme de 200 Fcfa, contre près de 750 Fcfa, si elles avaient emprunté des taxis, puisque ces zones sont généralement à trois taxis du centre-ville.

Par ailleurs, les étudiants peuvent désormais débourser seulement 200 Fcfa contre plus de 500 Fcfa avant le projet, pour rallier les deux universités d'Etat de la ville de Yaoundé, que sont l'université de Yaoundé I et l'université de Yaoundé II.

b. Image de marque de la ville de Yaoundé

«Un pays développé n'est pas un lieu où les pauvres ont des voitures, c'est un lieu où les riches utilisent les transports en commun» disait Gustavo Petro, Maire de Bogotá, Colombie. Avec la mise en œuvre de ce projet, la ville de Yaoundé s'est dotée d'un service public de transport de masse par bus comme dans des grandes métropoles africaines de niveau de développement comparable. L'image de marque de la ville de Yaoundé et par conséquent celle du Cameroun tout entier, s'est ainsi vue rehaussée.

c. Création d'emplois

A fin 2018, l'effectif de la STECY S.A s'élève à 237 employés, composé de 43 femmes et 194 hommes : soit 18,15% de femmes et 81,85% d'hommes. Bien que dans tous les pays, l'accès des femmes aux métiers du transport est réduit, les obstacles très souvent mis en avant pour expliquer cette carence étant la question des horaires de travail, la société STECY devrait toutefois être encouragée à relever ce taux. En effet, les experts dans le domaine sont unanimes, sur le fait que les femmes sont réputées avoir de meilleures relations avec la clientèle que leurs collègues hommes. De plus, les femmes sont très appréciées pour leur conduite automobile plus sécurisée.

d. Soutien au tissu des PMEs locales

La société STECY travaille avec près d'une dizaine de PMEs locales au titre de la sous-traitance. Ces PMEs sont :

N°	Nom de la PME	Description des prestations confiées
1	Universal Mastech international	fourniture des huiles de moteur
2	CAMI Auto	fourniture de la pneumatique
3	NEPTUNE Oil	fourniture du carburant
4	CREOLINK	Fourniture de la connexion internet
5	AFRICA Système	développement des logiciels
6	CHICAGO Security	sécurité des locaux de STECY
7	SAAR Assurance, GMC assurance et ATLANTIC assurance	fourniture des assurances nécessaires pour la réalisation du projet
8	Afriland First Bank, SGBC, ECOBANK, SCB et BANQUE ATLANTIQUE, et Union Bank of Cameroon	Financement du projet

Cependant, l'absence des informations sur les montants des prestations confiées à ces PMEs, ne permet pas d'en apprécier le poids, le partenaire privé s'étant engagé à confier aux PMEs et artisans locaux, une partie de l'exécution du contrat suivant les proportions suivantes :

- 30% en phase d'investissement ;
- 25% en phase d'exploitation - Maintenance.

e. Transfert des connaissances

Dans ce domaine, des formations sont régulièrement dispensées au personnel de la STECY en charge de la maintenance du matériel roulant, par quelques expatriés.

f. Balance commerciale

Le projet a un fort impact sur la balance commerciale du Cameroun. En effet, en phase d'investissement, plus de 90% des achats d'équipements et de matériels nécessaires au développement du projet sont effectués à l'extérieur. Il en est de même en phase d'exploitation où la quasi-totalité des pièces de rechange nécessaires à la maintenance du matériel roulant, sont achetées à l'extérieur.

g. Amélioration des recettes publiques

Le projet étant rendu à sa deuxième année d'exploitation, la société STECY a certainement contribué aux recettes publiques, au titre des impôts relatifs à son activité. L'absence des chiffres ne permet pas d'en apprécier la portée.

VI. Projet de réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala

Il s'agit d'un contrat de partenariat de type «paiement public» entre l'Hôpital Général de Douala (Partenaire public) et Elégance Pressing (Partenaire privé).



VI.1 - En quoi consiste le projet ?

Le présent projet a pour objet la rénovation du service de blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala en vue de son fonctionnement optimal. Tout au long de l'exécution du Contrat et sous le contrôle de la Personne Publique, le Partenaire Privé s'engage à :

- financer les équipements ;
- acquérir et installer les équipements;
- exploiter les équipements installés ;
- assurer la maintenance des équipements installés ;
- former les utilisateurs des équipements.

La nature des équipements se présente comme suit :

- deux sécheuses repasseuses ;
- deux séchoirs électriques 30 kg ;
- deux laveuses à barrière sanitaire bi frontale 160kg ;
- une laveuse industrielle 25 kg ;
- une laveuse industrielle 10 kg ;
- une essoreuse industrielle 30 kg ;
- une essoreuse industrielle 12 kg ;
- trois tables de repassage autonome;
- une chaudière électrique.

VI.2 - Etat d'exécution du projet

La signature du contrat est intervenue le 10 octobre 2017 et a permis au Partenaire privé d'acquérir les équipements et de procéder à leur installation dans les locaux mis à sa disposition par l'Hôpital Général de Douala. Cette phase d'investissement s'est conclue avec un mois de test desdits équipements, pour un lancement de l'exploitation en janvier 2018.

Au 31 décembre 2018, le projet est rendu au douzième mois d'exploitation. Le service de blanchisserie n'a connu aucune interruption, la maintenance préventive étant régulièrement assurée par le Partenaire privé.

La quantité de linge passée par le service de blanchisserie est estimée à 7190 kg par mois

VI.3 - Informations clés

Coût total du projet : 1,255 milliards FCFA TTC;

Durée d'investissement : acquisition-installation des équipements : deux (02) mois à compter de l'entrée en vigueur du contrat ;

Durée d'exploitation : cinq (05) ans à compter de la date de mise en exploitation des équipements ;

Engagements du partenaire public **:** mise à disposition du site du projet, libre de tout recours ; prise en charge des droits de douane et de la TVA sur les achats locaux de matériels, paiement des loyers sur la période du contrat ;

Missions du partenaire privé **:** Financement intégral, équipement, exploitation et maintenance de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala.

VI.4 - Le Partenaire privé

Elégance Pressing est une Société à Responsabilité Limitée immatriculée au registre de commerce sous le numéro RC/Douala/2015/M/4613, ayant son siège social à Douala au 9 avenue de Gaule Bonanjo. C'est une société spécialisée dans le secteur d'activité de la blanchisserie qui jouit, non seulement d'une expérience nationale puisque présente dans l'ensemble des dix Régions au Cameroun, mais également qui s'exporte bien à travers notamment des parts de marchés qu'elle gagne au niveau sous régional, spécialement en matière de lingerie hospitalière.



VI.5 - Quel impact socioéconomique pour le projet ?

Le premier impact de la mise en œuvre de ce projet est financier. Avec la signature de ce contrat, l'Hôpital Général de Douala achète un service de blanchisserie pour un loyer mensuel près de 22% moins cher, soit une épargne de près de 4,8 millions par mois et un total de 293 millions au total pour toute la période d'exploitation. La première année d'exploitation (2018) a permis de réaliser une économie de près de 58 millions de FCFA qui ont ainsi pu être redirigés vers la satisfaction d'autres besoins.

Sur le plan économique, la valeur ajoutée estimée à l'issue de la première année d'exploitation est d'environ 148 millions de FCFA.

En outre, Le projet a généré 14 emplois pour une masse salariale mensuelle de 22 118 911 FCFA, y compris les charges sociales et les impôts liés au personnel. (IS). L'aspect genre n'a cependant pas été pris en compte jusqu'ici puisqu'aucune femme n'a été recrutée.

S'agissant de la qualité de service, il est observé que le service de blanchisserie n'a observé aucune interruption depuis sa mise en service en janvier 2018.

Le risque de contamination qui pourrait émaner du mélange des linges hospitaliers avec ceux des personnes externes à l'hôpital est aujourd'hui maitrisé, étant donné que ces deux types de linges ne sont plus en contact, comme cela a été le cas lorsque les linges hospitaliers étaient nettoyés dans les blanchisseries de la ville de Douala.

VII. Projet de kiosques modernes multifonctions pour la ville de Douala



Le contrat de partenariat relatif à l'équipement de la ville de douala en kiosques urbains multifonctionnels a été signé en Décembre 2018 entre la COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA et la société de projet ACCENT MEDIA PROJET S.A. pour une durée de 18 ans à compter de la date de son enregistrement

VII.1 - Genèse du Projet

Le projet nait de la volonté de la Communauté Urbaine de Douala de procéder à l'embellissement de l'environnement urbain et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la ville par la mise en œuvre de son projet de restructuration du secteur de la publicité. Il nait aussi de la volonté de la Communauté Urbaine de Douala de combattre le désordre urbain par l'harmonisation judicieuse des mobiliers urbains destinés à l'usage des citoyens et prenant en compte des préoccupations liées à l'hygiène, à la sécurité des hommes et des biens et à la protection de l'environnement.

Plus spécifiquement, il s'agit d'un projet d'implantation sur 3 ans de 1400 kiosques urbains multifonctionnels à des lieux judicieusement choisis dans la ville de Douala, puis de leur exploitation et maintenance sur une période de 15 ans. Les 1400 kiosques modernes multifonctionnels ont la particularité de présenter un design unique dont le premier aspect visuel est l'esthétique, ce qui permet de résoudre pour la ville, le problème d'insalubrité et de désordre urbain du fait de l'existence actuelle de kiosques de différents modèles qui ne paient pas de mine.

Le "kiosque multifonctions" est un mobilier urbain dont les usages multiples sont les suivants :

- délivrance de services publics et commerciaux pour diverses activités de la ville, de l'Etat, (services publics de proximité) comme de sociétés commerciales délivrant des services, produits et solution de proximité à savoir
- commerce de proximité pour des sociétés privées faisant du commerce de détail et de proximité telles que : les sociétés de téléphonie mobile, les sociétés de nouvelles technologies, les sociétés de communication, les sociétés de jeux, les annonceurs, et toute autre concept de vente en détails et de proximité.

Le modèle proposé a été pensé par des architectes. Les matériaux utilisés ont été choisis par des spécialistes pour être en conformité avec les objectifs de :

- qualité des mobiliers urbains et leur contribution à l'embellissement/ modernisation de la ville : les matériaux et les équipements utilisés dans ce modèle de kiosque permettront d'améliorer la beauté de la ville ;
- optimisation des effectifs de kiosques implantés dans la ville ainsi que la réduction de l'espace occupé par ces kiosques : les kiosques intègrent un habitacle capable de loger trois opérateurs en même temps, ce qui réduira le nombre de kiosques individuels dans une ville et par voie de conséquence l'espace urbain occupé par ces kiosques ;
- respect des normes environnementales, de sécurité et d'hygiène : chacun des kiosques sera équipé d'un dispositif de gestion hybride de l'énergie (plaques solaire et courant électrique) ;
- vente d'espaces publicitaires sur les panneaux muraux desdits kiosques qui seront alimentés 24h/24, permettant ainsi l'amélioration significative des recettes publicitaires de la ville.

VII.2 - Description du Projet

Les 1400 kiosques seront de deux types :

- le kiosque Grand Modèle (GM) ou à 3 compartiments, dont l'emprise au sol présente une longueur de 315cm, une largeur de 205 m et une hauteur de 320cm, panneaux publicitaires supérieurs inclus.. Quantité prévue : 850
- le kiosque Petit Modèle (PM) ou à 1 compartiment, dont l'emprise au sol présente une longueur de 165cm, une largeur de 120 m et une hauteur de 305cm, panneaux publicitaires supérieurs inclus. Quantité prévue : 550

L'intérieur de chaque kiosque est constitué d'un desk (espace de travail) de dimensions utiles égalent à 110cm x 80cm pour les kiosques PM et 150 cm x 85 cm pour les kiosques GM). Il est équipé d'un comptoir avec coffre, d'une tablette de travail, d'une prise électrique, d'une chaise à hauteur réglable, d'un interrupteur et de quatre points lumineux.

Il s'agit d'un mobilier urbain devant servir d'espace commercial pour diverses activités de sociétés de téléphonie mobile ou de drugstore suivant l'usage et munie de 7 box vitrés pour l'affichages publicitaires autocollants, illuminés par un système d'ampoules Led commandés automatiquement par un interrupteur horaire.

Les deux modèles sont équipés des prises USB de recharge de téléphone portable mises gracieusement à la disposition du grand public.

Les boxes publicitaires aux angles de la partie supérieure sont réservés aux logos du promoteur ACCENT MEDIA et aux emblèmes de la ville de Douala.

Lesdits kiosques seront équipés de :

- une batterie pour son autonomie d'énergie avec en option la possibilité d'y installer sur le toit un panneau photovoltaïque d'une capacité de 800W;
- une petite table de travail métallique pouvant recevoir un ordinateur portatif; un coffre de rangement;
- un inter horaire;
- 3 prises de courant;
- 3 inter simple allumage;
- câblage électrique 2,5 et 1,5;
- stores auvents en aluminium
- une tuyauterie en acier galvanisé pour d'évacuation des eaux pluviales;
- un complexe d'étanchéité sur toiture en acier inoxydable;

Ce mobilier urbain est entièrement démontable, facile à transporter et à fixer sur un massif en béton armé de 25 à 35 cm d'épaisseur suivant la topographie des sites d'installation. Il s'intègre aisément dans le paysage urbain de nos villes, notamment aux abords des voies publiques sur des espace prévus ou à aménager par la ville de Douala.

Sa conception répond à un double objectif de salubrité publique et fonctionnalité d'utilisation. En effet, par son design et ses équipements, ce kiosque apporte une écriture architecturale harmonieuse et luxuriante à l'espace urbain de manière à contribuer à l'amélioration de l'image de ville de Douala.

Ainsi, le cadre de travail des agents commerciaux se trouve amélioré tandis que les sociétés qui occuperont ces espaces y trouveront un meilleur endroit pour vendre leur image et leurs produits.

VII.3 - Objectifs de performance

Le partenaire privé sera annuellement évalué sur le respect des engagements ci-après :

- Respect du Planning d'implantation contractuel des kiosques convenu avec la CUD ;
- Utilisation des matériaux et équipements neufs ;
- Construction des plateformes en béton armé selon les normes de génie civil en la matière
- Implantation correcte des kiosques de manière à garantir leur solidité, leur résistance aux intempéries, le confort, la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement correct des équipements (portes, fenêtre-guichet, accessoires intérieurs et système électrique) ;
- Planning d'entretien et maintenance qui vise un taux de disponibilité annuel de 98% (les 2% restants concernent les indisponibilités pour maintenance) ;
- Engagements du contrat-bail qui sera signé entre le partenaire privé et chaque usager ;
- Paiement dans les délais des redevances de partenariat aux montants dus (CUD, CARPA)

VII.4 - Informations clé du contrat

- Coût d'investissement : 6,8 milliards FCFA HT
- Durée des travaux : 3 ans à compter de la date d'enregistrement du contrat
- Durée d'exploitation : 15 ans au terme des 3 ans d'implantation des kiosques
- Engagements du partenaire public : mise à disposition des espaces devant abriter les équipements, prise en charge des taxes et droits de douane.
- Missions du partenaire privé : Financement intégral du projet, acquisition, implantation, exploitation et maintenance des kiosques.

Les biens de retour sont constitués de l'ensemble du mobilier urbain et de ses équipements fixes. Ils seront transférés au partenaire public selon les modalités à définir dans le contrat de partenariat.

VII.5 - Exécution du Projet

a. Mission de financement

Le financement du projet, à la charge entière du partenaire privé, est assuré selon la structuration ci-après :

- 30 % du coût d'investissement en fonds propres et quasi-fonds propres par les actionnaires de la société de projet ACCENT MEDIA PROJET S.A. ;
- 70% du coût d'investissement par une dette en cours de négociation auprès des banques locales Afriland First Bank, CBC et la CCA Bank.

b. Les autres missions confiées au partenaire privé

En dehors des négociations d'achat des pièces détachées des kiosques auprès du fournisseur chinois QINGDAO, les autres missions n'ont pas encore démarré : acquisition, implantation, exploitation et maintenance des kiosques. Mais elles sont évoquées ci-dessous à titre prévisionnel.

c. Mission d'investissement (acquisition et implantation)

Fabrication des kiosques

La fabrication des kiosques est faite en Chine chez le partenaire QINGDAO et en Europe (Italie). Ils sont expédiés au Cameroun en pièces détachées et l'assemblage se fait localement par du personnel Camerounais.

Ces kiosques (GM et PM) sont conçus pour être fabriqués pièces par pièces afin de faciliter leur acheminement par bateau et leur assemblage in situ par boulonnage, visage et rivets. Les joints éventuels seront traités à l'aide d'un matériau élastomère à base de caoutchouc.

La solution d'utiliser l'aluminium pour constituer toute la carrosserie permet de diminuer les couts d'entretien et de maintenance liés à la récurrence du traitement antirouille de l'acier galvanisé.

Le fabriquant des kiosques devra fournir à Accent média les pièces détachées essentielles à toutes réparations in situ à hauteur de 10% du nombre total des pièces livrées. Les appareils et appareillages électriques auront une garantie minimale de cinq ans.

Identification des points de fixation des kiosques

Cette identification est faite par Accent média via un partenaire topographe en collaboration avec le personnel de la Communauté urbaine de Douala qui devra procéder à la validation des points.

Il s'agira pour le topographe/géomètre, d'établir des fiches techniques renseignant sur la localisation exacte, par coordonnées GPS, de chaque site. Cette représentation sera illustrée d'un reportage photographique permettant d'apprécier l'environnement immédiat du site d'implantation.

Une carte indicative de tous les points d'implantation dans la ville sera dressée pour servir d'outil de gestion lors de l'exploitation desdits kiosques.

Construction de la plateforme d'assise

Accent Média, contractera avec plusieurs entreprises spécialisées dans les travaux de génie civil selon les villes pour exécuter les plans de massif établir par l'Architecte Conseil sur la supervision technique de ce dernier. Il s'agit des plateformes en béton armé, d'une épaisseur totale variant entre 25cm et 35cm suivant les sites. La forme de celles-ci est conforme à l'emprise au sol des kiosques (PM ou GM).

Pose et implantation des kiosques

Le partenaire fabricant des kiosques a pour obligation contractuelle de former des monteurs de kiosques locaux dans les villes et pays d'accueil (deux à trois équipes par ville), d'en assurer la supervision et la responsabilité décennale de mise en œuvre sous le contrôle technique de l'Architecte Conseil. A cet effet, il fournira une équipe de d'installation et de supervision de quatre personnes par ville dont un électricien, un menuisier métallique et un peintre et un vitrier.

Les équipes de pose à former par le partenaire seront composé chacune de :

- un menuisier métallique et son apprenti
- un électricien
- un vitrier
- deux manœuvres.

Accent média va s'équiper en matériel logistique pour faciliter le transport du personnel, des matériaux et matériels sur les sites d'installation. Il 's'agit de :

- pick up, de camionnettes/ fourgonnettes ou de véhicules utilitaires,
- un yap de levage,
- des camions semi- remorques pour transporter les conteneurs du port de Douala vers l'usine de montage,
- une grue mobile de levage pour décharger des conteneurs à l'arrivée.

Ce matériel peut être loué ou acheté selon les besoins.

La pose d'un kiosque se fait selon le planning ci-après :

- Construction de la plateforme de béton armé : 2 jours
- Séchage du béton armé : 3 jours
- Assemblage du kiosque : 1 jour.

Comme dit plus haut, les kiosques seront implantés selon le Plan d'Implantation fourni à titre indicatif ci-dessous de commun accord avec la Communauté urbaine. Pour sa première phase, une commission mixte Accent Media/CUD a répertorié à ce jour neuf cent quatre-vingt-douze (992) emplacements. Une deuxième descente devra être organisée en vue de compléter ce chiffre à 1400 autour des arrondissements n'ayant pas encore été visés par la première phase, mais qui sera définitivement arrêté avec la Communauté Urbaine de Douala. Ce plan vise principalement les grandes artères et les grands carrefours de la ville, qui sont des lieux de grande fréquentation. Ainsi le tableau d'implantation tel qu'il résulte de la première phase (à l'issue des descentes faites sur le terrain par les commissions mixtes CUD/Accent Media) se présente en synthèse ainsi qu'il suit :

PLAN D'IMPLEMENTATION/EMPLACEMENTS DES MASSIFS DANS LA VILLE DE DOUALA : 1ère PHASE			
ARRONDISSEMENT	TYPE DE MASSIF		TOTAL
	GRAND	PETIT	
DOUALA 1er	137	69	206
DOUALA 2e	47	67	114
DOUALA 3e	160	45	205
DOUALA 4e	162	44	206
DOUALA 5e	206	55	261
TOTAL DOUALA	**712**	**280**	**992**

d. Mission d'Exploitation et de maintenance

Ventes

L'implantation à titre expérimental de quelques kiosques multifonctions à Yaoundé a montré l'engouement que ce mobilier urbain d'un genre moderne a suscité chez plusieurs opérateurs économiques au rang desquels :

- les sociétés de téléphonie mobile MTN et Orange ;
- fournisseurs de services internet ;
- les boulangeries ;
- les vendeurs et réparateurs des téléphones portables ;
- les petits commerçants qui, précédemment, étaient ambulants ;
- Etc …

Un sondage réalisé par ACCENT MEDIA auprès des clients potentiels a montré que les grands opérateurs économiques ont une préférence pour les kiosques à compartiment unique (qu'il soit GM ou PM) avec une demande d'occupation d'un certain rayon pour éloigner leurs éventuels concurrents. Evidemment, la tarification tiendra compte de telles « exclusivités géographiques ».

Les espaces publicitaires des kiosques seront également mis en vente, en collaboration avec les régies publicitaires de la ville.

Plan tarifaire

Un plan tarifaire détaillé sera développé, par catégories d'usagers, de manière à tenir compte de l'exigence de la Communauté Urbaine de Douala de prévoir un tarif de location de compartiments de 10.000 F par mois pour les petits commerçants vulgairement appelés « débrouillards » ou « sauveteurs ». Il s'agit d'une cible sociale constituée des vendeurs actuellement installés sur les trottoirs avec un simple banc, un simple étal, avec ou sans parasol. Les Grands Usagers ou les usagers de catégorie intermédiaire paieront des tarifs qui seront fonction des sites d'implantation (selon leurs niveaux de fréquentation) et des « exclusivités géographiques » sur demande.

Il sera possible qu'un usager dispose de tout un kiosque à 3 compartiments. Dans ce cas, les cloisons seront supprimées pour permettre l'occupation aisée de l'ensemble

du kiosque. Cela est également possible pour deux compartiments, à transformer en espace unique, le compartiment restant étant loué à un autre usager.

Les kiosques à compartiment unique, prisés par les Grands Usagers, seront implantés sur commande.

Activités d'exploitation et de maintenance

Les principales tâches d'exploitation sont :

- le contrôle de l'état de fonctionnement des supports publicitaires (éclairage, déroulement, affichage, ...) ;
- l'identification des dysfonctionnements;
- le paiement des charges d'électricité ;
- la surveillance des kiosques (équipe technique) ;
- les tâches administratives en bureau ;
- la Maintenance (nettoyage des vitres, de la carrosserie, des panneaux solaires, changements des appareils et appareillages électriques défectueux, petites réparations sur la carrosserie, approvisionnement en pièces détachées de rechange chez les partenaires extérieurs) ;
- l'acquisition et la des accessoires d'impressions des affiches.

VII.6 - Impacts socio-economiques previsionnels

a. Au plan social

En plus de la création de près d'une dizaine d'emplois directs et d'une centaine d'emplois indirects contribuant ainsi à la préservation du climat social, à des vies saines pour les familles concernées, le projet dont il est question vise à l'embellissement de la ville de Douala, ainsi qu'à l'amélioration de son environnement sur les plans de l'hygiène et de la salubrité. L'image de la Ville, et partant celle du pays, vont en être sensiblement améliorées.

Au rang des obligations de performance imposées au partenaire privé, il y a la sécurité. Ce dernier veillera, dans son exploitation, à assurer la sécurité des occupants et de leurs clients, en matière d'incendie surtout et des risques électriques, d'exposition aux intempéries à travers l'étanchéité des kiosques. Cela se fera à travers des activités de surveillance et de maintenance périodiques tel que développées plus haut.

L'esthétique et le confort intérieur des kiosques sont également à mettre à l'actif des impacts sociaux positifs du projet, surtout par rapport aux kiosques actuels de fabrication artisanale.

La prévision des services annexes tels que les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et l'accès au réseau internet (Wi-fi) sont autant d'avantages qu'apporte le projet dans le confort de vie des populations.

Enfin, les kiosques modernes multifonctions étant de conception étrangères, leur assemblage au Cameroun donnera certainement l'occasion aux techniciens camerounais de bénéficier du transfert de technologie y relatif.

b. Au plan économique

Les principaux impacts économiques prévisionnels du projet sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. Il sera possible d'en obtenir les impacts chiffrés dès que le projet entrera en exploitation.

Domaine d'impact	Impact
Balance commerciale	L'impact sera négatif du fait de l'importation de nombreux matériaux constitutifs des kiosques
Recettes fiscales	Elles proviendront de : • l'IRPP et les autres cotisations sociales que génèreront les emplois qui seront créés ; • la TSR qui sera prélevée des paiements en faveur du fabricant chinois ; • la TVA sur les opérations bancaires locales ; • la TVA et l'impôt sur les sociétés en phase d'exploitation. Cependant les droits de douane et la TVA sur les achats locaux seront pris en charge par le partenaire public
Produit Intérieur Brut	Le projet produit de la valeur ajoutée en raison du service qu'il apporte aux populations, contribuant ainsi à la croissance du PIB
Promotion des PMEs camerounaises	Voir développement ci-dessous
Climat des affaires	L'impact sera positif en raison de l'utilisation de nombreuses PMEs camerounaises
Utilisation des produits locaux	Elle est marginale, car seuls les granulats et le ciment qui seront utilisés pour couler les massifs de pose des kiosques seront de provenance locale
« Formalisation » progressif du secteur informel	Le fait de prévoir un tarif de location de compartiments de 10.000 F par mois pour les petits commerçants actuellement installés sur les trottoirs avec un simple banc, un simple étal, avec ou sans parasol, est un moyen de commencer à faire progressivement rentrer cette cible dans le secteur formel

Description des prestations à attribuer aux PMEs locales

Les activités suivantes vont être attribuées aux PMEs locales :

- Transport maritime de la Chine vers le Cameroun
- Construction de la plateforme d'assise
- Location du camion-yap de levage,
- Location des camions semi- remorques pour transporter les conteneurs du port de Douala vers l'usine de montage,
- Location d'une grue mobile de levage pour décharger des conteneurs à l'arrivée à l'usine de montage
- Déchargement manuel des containers
- Montage des Kiosques
- Fabrication des massifs en béton servant de socles pour la pose
- Transport des Kiosques de l'usine de montage vers le lieu de pose
- Raccordement électrique des kiosques
- Prestations d'assurance des kiosques
- Gardiennage des Kiosques
- Entretien et maintenance des kiosques

Ces activités (postes « transport » et «montage » du devis) constituent près de 31% du coût total d'investissement.

En exploitation, ils représentent 60% des coûts d'exploitation.

Les PMEs actuellement retenues sont les suivantes :

- **CR JULLES :** Assemblage
- **SAGEMA :** raccordement électrique au réseau
- **MAXI CONSTRUCTION, CR JULLES :** coulage des massifs en béton
- **BEATECH SARL :** câblage électrique interne

VIII. CONCLUSION

Sur la vingtaine des contrats de partenariat déjà signés au 31 décembre 2018, le présent rapport en présente les cinq les plus avancés et dont l'état d'exécution se situe à différents stades :

- mobilisation de financement (projet des kiosques urbains multifonctionnels pour la ville de Douala) ;
- travaux d'investissement (modernisation du système d'information de la douane camerounaise, immeubles à Okolo-Yaoundé)
- exploitation (blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala et transport de masse par bus à Yaoundé).

S'il est indéniable que lesdits projets ont un impact certain sur les plans économique et social, il reste que seule une massification, mieux une multiplication du nombre de projets mis en œuvre selon le régime des contrats de partenariat pourra véritablement permettre de tirer tous les avantages socioéconomiques de cet instrument contractuel. L'appropriation du cadre juridique du régime des contrats de partenariat, par les administrations porteuses de projets, de même qu'une culture généralisée du Partenariat Public Privé dans le financement des projets d'investissement public, sont les voies à adopter pour atteindre une telle fin.

A cet égard, l'on peut se réjouir que plusieurs projets soient actuellement en cours de contractualisation, sous l'accompagnement du CARPA, et atteindront très bientôt le stade final de signature du contrat. Ils feront alors l'objet, au cours des années suivantes, d'un suivi minutieux qui permettra d'en ressortir les impacts sur les plans économique et social, pour le grand bonheur des populations qui en seront bénéficiaires et pour la croissance de l'économie camerounaise, en passant par le développement des PMEs locales.

L'accélération de la décentralisation en cours, présente de ce point de vue, une niche d'opportunités à saisir en vue de la concrétisation de nos projets d'infrastructures et d'équipements publics, socle de l'émergence à l'horizon 2035.



CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT